

CT DSNA DU 6 OCTOBRE 2022

DTI - Déclaration liminaire de FEETS FO

En préambule de ce CT, FEETS FO a voulu marquer son désaccord avec la stratégie prise par le DSNA pour la suite de la modernisation des systèmes et son impact sur la DTI.

Vous pouvez retrouver cette déclaration en annexe de ce compte rendu.

Formateurs en langue anglaise

Note de politique générale DSNA relative à la gestion des formateurs en langue anglaise des contrôleurs aériens.

La note présentée a pour objectif d'organiser la formation en langue anglaise, indispensable au maintien de la mention linguistique des contrôleurs et ce dans le cadre d'un nouveau marché national.

En particulier, il nous est présenté les cibles en termes de ressources humaines pour chaque SNA et CRNA.

Pour FEETS FO il était question avant tout de pouvoir traiter les cas de plusieurs professeurs en CDD infra-annuel dont l'avenir n'était plus garanti. Pour tous ces personnels, une solution a été trouvée sous la forme d'un CDD de 3 ans et qui aura vocation à être transformé en CDI selon les règles habituelles.

Par ailleurs, la mise en œuvre de cette note n'imposera aucune mobilité. Chaque centre aura la possibilité de définir sa propre répartition géographique de ses formateurs.

FEETS FO demande et obtient qu'un retour d'expérience soit réalisé régulièrement afin d'évaluer la qualité du contrat national externalisé et, au besoin, de revoir les cibles en termes d'ETP.

Enfin, le DSNA confirme que les immersions à l'étranger reprendront dès le 1^{er} janvier 2023 sur la base de ce qui existait avant la suspension pour cause Covid. Le marché national prendra le relais une fois qu'il sera contracté.

VOTE : Pour : SNCTA Abs : FO-CGT-CFDT Contre : UNSA

Fermeture de Farman

S'appuyant sur une circulaire du premier ministre qui enjoint les administrations de l'État à une diminution des consommations d'énergie de 10% en deux ans, le SG veut imposer la fermeture du site de Farman ainsi que des locaux occupés par SDRH et la DO/EC sur le site d'Athis-Mons le lundi 31 octobre 2022.

Pour se faire, il sera demandé aux agents de poser aux choix (sic !) un jour de congé annuel, d'ARTT ou de son CET.

Même si FEETS FO peut soutenir l'idée de faire des économies d'énergie, il n'est pas question que celle-ci repose sur une prise de congés imposée.

C'est pourquoi FEETS FO a proposé que pour le 31 octobre, les agents puissent choisir le télétravail et pour ceux qui ne le peuvent pas puissent disposer d'une ASA.

VOTE : Pour : - Abs :- Contre : Unanimité

Le DSNA se voit donc obligé de reconvoquer un CT sur ce point. Si aucune nouvelle proposition n'est faite, FEETS FO maintiendra sa position.

